

Biologie et Ethique

Jean-Pierre Cousin

Participants du groupe de travail :

- Marcel Froissart, physicien, Collège de France, Paris,
- Jacky Jumbou, biologiste, Fédération française d'éducation nouvelle, Noisy-le-Sec,
- Monique Thorel, communicatrice, CCSTI de Rennes.

Marie-Agnès Bernardis, journaliste, a été consultée sur les pistes d'étude.

1. Les intentions de départ du groupe de travail :

1.1. Pourquoi la biologie chez Mme du Deffand ?

Renvoyons ici pour mémoire à la définition du groupe de travail dans le programme du GLACS pour 1988.

La biologie est celle des sciences qui est intervenue récemment pour questionner les "fondements naturels" de notre conception de l'homme, dans sa façon de naître, de vivre et de mourir. En outre, notre environnement immédiat, jusqu'à notre alimentation quotidienne, modifie à une très grande vitesse notre être biologique sans que nous en connaissions les conséquences réelles.

Ce ne sont plus des effets ponctuels du progrès auxquels on assiste aujourd'hui. C'est notre être le plus intime, le plus immédiat que le "progrès", et tout ce qui lui est associé touche aujourd'hui dans tous ses aspects. La rapidité de cette évolution, sa très haute technicité et son ampleur rendent l'information de plus en plus difficile d'accès, et font que le fossé se creuse tous les jours plus entre les personnes informées et les autres.

La question initiale "qu'est-ce que la biologie signifie pour l'homme du XXème siècle ?" peut se voir substituer en clair : qu'est-ce que vivre et mourir aujourd'hui ? qu'est-ce que le progrès ? de façon concrète, quelles sont les grandes questions qui se posent réellement aujourd'hui ? quelles sont celles qui se poseront dans les années à venir ?

1.2. Une définition de la culture

L'intrusion de la biologie dans notre sphère quotidienne nous pousse à essayer de prévoir, de comprendre ce qui peut nous arriver et à partir de là, à projeter des stratégies qui nous soient propres si nous en avons les moyens ; face à une évolution qui nous dépasse complètement, jusque dans nos décisions individuelles, il s'agit en gros de passer d'un état de soumission, de survie - subir la biologie et ses conséquences - à un état d'anticipation et de reprendre la maîtrise des initiatives.

La culture, c'est ce qui permet à l'individu, dans une société donnée, de se projeter dans l'avenir, d'anticiper disent les psychosociologues. Cet énoncé bien académique est, lorsque l'on se réfère à la problématique de vie et de mort introduite par la biologie, brutalement tiré de son contexte livresque.

Or on ne crée pas tout simplement comme cela, de la culture. Comme cela a été rappelé par les participants, les domaines de la connaissance et celui de l'action sont irréductibles quand il s'agit de la vie et de la mort. Entre la connaissance et l'action, il y a un saut métaphysique qui est du domaine de tout le monde.

## 2. Problèmes pratiques posés par le thème biologie et éthique

En biologie, toute l'information scientifique est invariablement biaisée, mêlée d'éthique, et réciproquement, toute question d'éthique en matière de biologie dérape sur des questions de morale pratique, ou vers l'angle technique de la biologie.

Par ailleurs, on assiste actuellement à une explosion médiatique du mot éthique autour de la biologie et à la création de nouvelles institutions : Comité national consultatif d'éthique, naissance d'une nouvelle discipline, la bioéthique, etc... Par conséquent le groupe de travail "Méthode scientifique - Biologie" a naturellement centré son activité sur le thème "Biologie et éthique".

Une des difficultés dressées par l'éthique est qu'elle ne nous est pas extérieure ; elle est ce qu'il y a de plus enraciné, de plus intériorisé dans la structure de la personnalité individuelle : elle est ce qui organise le système de valeurs de chacun de nous avec ses libertés et ses interdits. Par conséquent tout travail où elle est explicitement invoquée est étroitement dépendant, et le plus souvent sur un mode implicite, de la composition du groupe de travail. Une des découvertes du groupe de travail a été la prégnance de ces interdits dans toutes les manifestations du thème central de la Biologie. Comment surmonter cette prégnance, les blocages que les interdits introduisent dans la communication ? Comment venir à bout de la langue de bois que ces interdits génèrent à tous les niveaux de discours (y compris professionnels : médecins, chercheurs, etc...) ?

En outre, l'explosion médiatique de l'éthique oblige, qu'on le veuille ou non, à prendre un recul critique par rapport aux différents glissements de sens dont elle fait l'objet (cf. note 1).

L'ensemble de ce contexte, il faut bien le noter, complique sérieusement le développement de la problématique Vie - Mort - Progrès.

## 3. Le fonctionnement du groupe de travail

Le groupe a consacré une grande partie de ses efforts à la problématique de la communication de la démarche scientifique, au moins attendant au thème spécifique Biologie et Ethique.

On peut se demander s'il n'est pas possible de faire l'économie de cette démarche. Il est à craindre que la problématique de la communication de la démarche scientifique, thème inépuisable, ne laisse ni le temps, ni la place de cerner une problématique centrée sur la biologie. Il appartiendrait au groupe de clarifier, et de décider, si le thème "biologie" n'a qu'une valeur illustrative par rapport à la problématique générale de la communication de la démarche scientifique, ou bien si cette dernière ne doit pas passer en arrière plan ; il est évident que dans ce dernier cas, elle pourrait être "naturellement" alimentée par le travail sur la biologie.

Le travail déjà réalisé a porté sur la recherche de textes de travail et sur la production d'outils de travail.

En ce qui concerne la recherche de textes de travail, notons l'éventail couvert par les références suivantes :

- Ethique : Dietrich Bonhoeffer, extraits de "Ethique" ;
- Philosophie des sciences : Corneille Castoriadis, "Science Moderne et Interrogation Philosophique" ; Max Born, extraits de "La Responsabilité du Savant" ;
- Biologie : Jacques Testart, "L'Oeuf Transparent", introduction de Michel Serres.

Les documents-outils de travail :

- Marcel Froissart : Exercice de la critique dans le vécu quotidien du scientifique : document de réflexion sur la critique ;
- une "grille" de notions et concepts (cf. note 2).

Ces deux documents correspondent aux lignes de travail du programme du GLACS. Conçue initialement comme grille de critères permettant de recueillir les caractéristiques de démarches de recherche scientifique, et pour servir de guide d'interview de scientifiques sur ce sujet, elle a été développée autour du livre de Jacques Testart "L'Oeuf Transparent".

#### 4. Pistes de travail

De nombreux projets potentiels (cf. note 3) ont été évoqués à partir des questions d'actualité perçues par les membres du groupe. Pour prometteurs qu'ils soient, il faut en priorité revenir sur les thèmes de départ, qui, en tant que tels, n'ont pas été développés. On voit mal sinon comment aborder la suite avec la rigueur conceptuelle qui est la règle minimale pour les projets GLACS.

Les pistes actuelles pour avancer :

##### 4.1. Le déblayage autour de l'éthique (cf. notes 1 et 3) :

- Définition théorique, sociale de l'éthique ; les institutions nouvellement mises en place, attributions, activités. Une nouvelle discipline : la bioéthique : retour à l'éthique ou avènement de la technocratie ?

4.2. Quelles sont les grandes questions qui se poseront dans les années à venir ?

Il faut repérer, recenser les recherches en cours, découvertes déjà réalisées, etc..., qui posent ou qui pourraient poser des problèmes à grande échelle.

4.3. Interviews :

des personnalités et des "acteurs" proches des développements et applications en biologie, et des rapports entre biologie et éthique.

4.4. Le développement de la grille :

Il faut envisager des aménagements fonctionnels pour la rendre communicable. Dans l'état actuel de la présentation, elle n'est pas accessible aux tiers, s'ils n'ont pas lu le livre de TESTART, et s'ils n'ont pas été initiés par les auteurs. Il est toutefois très important de faire cet effort (cf. note 2).

4.5. Lectures critiques

indispensables pour nourrir le travail du groupe et orienter la démarche. Les références d'autres textes sont données dans la note 3.

## 5. Modalités pratiques

Pour observer les problèmes évoqués ci-dessus, il est nécessaire que le groupe de travail s'ouvre autant que possible à des participations extérieures ponctuelles, avec l'exigence de coordination que cela implique. Il est en outre indispensable que ce groupe se dote nommément d'un responsable - coordinateur.

### Note 1: Quelques approches de l'éthique:

(on a repris ici quelques réflexions des participants autour du terme "éthique", ou puisées dans la littérature sur le sujet, en vue d'un travail de déblayage)

#### 1) la situation nouvelle de l'éthique:

L'irruption de l'éthique autour de la recherche, des applications, et dans la vie sociale est un fait nouveau.

Quelle réalité attribuer à ce déferlement de discours? Est-ce simplement la recherche d'un nouvel avatar de la morale classiquement établie, qui est ébranlée aujourd'hui dans ses fondements "naturels"? A quoi correspondent ces nouvelles institutions: à l'expression de ce malaise, ou à un changement profond, à un nouveau mode d'élaboration de la morale par la société, sur un mode consultatif et délibératif? La question n'est pas simple, à preuve cette remarque de Patrick VERSPIEREN (in Lettre d'information du Comité consultatif national d'éthique):

*"On a pu constater la quasi-disparition de l'éthique comme discipline, au moins dans l'enseignement officiel. Cette situation présente des inconvénients évidents. Par exemple: tous les membres des Comités d'éthique définissent-ils de la même façon l'objet de leurs travaux? Comment conçoivent-ils le rapport entre éthique, morale, déontologie et droit? Que veulent-ils dire quand ils affirment qu'un protocole de recherche est "conforme à l'éthique"?"*

La "bioéthique" apparaît comme une discipline à part entière, faisant l'objet d'un enseignement dans certains pays, etc. Face au vide souligné par VERSPIEREN, que penser de la création d'un nouveau type de spécialistes branchés sur ces questions?

#### 2) les mots et leur histoire:

Il y a trente ou quarante ans, les comportements et les attitudes se référaient à une morale, ou à la morale. On l'étudiait au lycée, dans les classes de philosophie du bac. L'usage du mot éthique était réservé à ceux dont le métier faisait souffrir en permanence la conscience, réputée plus grande et plus sensible que celle des citoyens ordinaires, et qui s'appuyaient sur des ensembles de règles, règles déontologiques, et qui leur sont propres (cf. en annexe "Réflexion sur la déontologie et l'éthique médicale").

Il y a vingt années, des problèmes comme ceux de l'avortement ou la contraception étaient qualifiés de politiques. Aujourd'hui par contre, il est question d'éthique chaque fois que se pose le problème de la légitimité

de l'expression d'un désir ou d'un besoin, surtout lorsqu'il s'agit de la codification de sa satisfaction et de son éventuelle prise en charge par la société.

Le décret portant création du Comité national d'éthique reflète le rapprochement (justifié ou injustifié, qu'en penser?) de ces notions: le politique a confié au Comité national d'éthique, assemblée de sages à qui traditionnellement était réservé l'accès à la réflexion éthique, la mission de donner son avis sur des problèmes moraux soulevés par la recherche dans le domaine de la biologie, etc.

Il paraît donc nécessaire de revenir en arrière, et de replacer l'éthique dans une vision de son histoire et de celle des institutions. Il faudrait poser la question à des historiens: comment vivait-on, comment mourait-on?

### 3) éthique et éthique:

Dietrich BOENHOFFER introduit l'éthique dans son livre par le rappel de la chute originelle due à l'accès à la connaissance par les premiers hommes; ce n'est pas la même que celle du politique, lorsque celui-ci nomme "Comité national d'éthique" son assemblée des sages. Il s'agit sans doute d'une autre espèce d'éthique encore lorsque l'on dit que la recherche en biologie ou ses applications posent des problèmes éthiques, selon que l'on se réfère au vécu subjectif du chercheur, à la conscience collective d'une structure professionnelle (cf. extrait en annexe sur morale et déontologie), ou à l'expression de simples citoyens à l'égard des objectifs et des modalités d'une recherche.

### 4) relativité et régionalité de l'éthique: éthique et progrès

le décloisonnement des cultures interroge notre notion de progrès, avec plus ou moins de succès selon les cas. A titre d'exemple: il y a quelques années, s'est élevé un très violent débat sur la légalité des pratiques d'excision des femmes africaines sur le territoire français. L'éthique passe-t-elle par le respect des localismes et des identités culturelles? L'éthique s'impose-t-elle au nom du "progrès", et avec l'aide de son pouvoir?

D'une façon générale, en revenant aux sources de notre culture occidentale, quelle relecture pouvons-nous faire de l'image de la chute originelle, et de l'usurpation de la connaissance-progrès, y compris indépendamment de toute réflexion religieuse? Parmi les réflexions de tous ordres sur la notion de progrès, qui pourraient alimenter le débat, on a retenu celle de Jacques TESTART:

*"Le progrès est une notion subjective dont l'objet reste à définir en permanence, sa connotation fortement positive résulte, à chaque moment de l'histoire, de notre hantise d'un retour à la situation antérieure. Car on ne revient pas sur les acquis, lesquels, a contrario,*

*définissent la décadence. Le progrès a valeur d'obligation; dès sa production, il a pouvoir d'aliénation. Nous convenons - mais y croyons-nous réellement? - de confondre la somme sans cesse croissante des choses sues avec le mieux-vivre [...]*"

### Note 2: La grille de lecture:

Cette grille de notions et concepts, à plusieurs usages, a été conçue initialement comme grille de critères permettant de caractériser la démarche scientifique, pour servir de guide d'interview de scientifiques sur ce sujet; par la suite elle a été utilisée comme grille de lecture du livre de Jacques TESTART et utilisée comme un "format d'entrées" et de classement des énoncés les plus remarquables du livre. sur la science, la recherche, etc

Le livre: un chercheur, Jacques TESTART, fait le récit d'une recherche qu'il a menée jusqu'à son aboutissement, son application dans le domaine clinique: la FIVETE (fécondation in vitro et transfert d'embryons). Le livre est à la fois récit de cette expérience, et en même temps commentaire sur le contexte socio-culturel de la recherche, les circonstances particulières de son application, et ses prolongements, pour le chercheur, pour la biologie, pour la socio-biologie et l'éthique. Les commentaires les plus explicites sur les thèmes centraux de l'éthique et de la biologie sont extraits du livre sous forme de mots, expressions, ou phrases-clefs, et classés dans la grille.

La grille est pour le moment structurée en 12 têtes de chapitres recouvrant les caractéristiques propres de la recherche, ses dimensions socio-culturelles, son environnement institutionnel et ses acteurs. Chaque chapitre est articulé en rubriques. L'ensemble est extensible, affiné, par définition évolutif: de nouvelles entrées à partir d'autres documents (textes, interviews) imposeront éventuellement l'ouverture de nouveaux chapitres ou rubriques.

La création de cette grille constitue en fait la préfiguration d'une base de données d'idées et de notions sur la biologie et l'éthique. L'affinement progressif de la grille et son enrichissement au fur et à mesure de son utilisation en font le point de départ rêvé d'un travail de recherche critique sur les rapports entre Langage, Science et Société.

L'utilisation de cette grille étendue à un échantillon d'ouvrages, articles, textes, permettrait de dégager différents consensus à partir de leur emploi du langage et de certaines expressions plutôt que d'autres. On peut par exemple noter en quels termes Monsieur X, ou Monsieur Y s'exprime sur sa recherche, sur celle de son voisin, en matière de morale, ou sur la morale, ou sur les objectifs de la recherche, ou sur le progrès, etc; De là on passe facilement à l'identification d'idéologies, au sens général de système d'idées et de valeurs. Il semble qu'un des points forts de cette grille est la capacité de faire apparaître les "noeuds" ou "noyaux de résistance" des idéologies.

Dans tous les cas, les échantillons (personnages - dans le cas d'interviews - textes, livres articles, films dans le cas général) auxquels elle sera appliquée doivent être ciblés avec précision.

Ce qui était au départ une tentative d'identification des modes de pensée et démarches des scientifiques apparaît en réalité comme un outil potentiellement beaucoup plus riche. Il serait souhaitable d'en tester rapidement le fonctionnement sur quelques cas supplémentaires, et d'envisager son utilisation sur micro-ordinateurs par des usagers peu soucieux d'informatique:

- comme guide d'interviews et guide de lecture;
- comme format de saisie des idées (reçues ou non), mot-clés, et expressions-clés du domaine biologie-éthique; ceci permettra leur classement et leur recensement, en vue de leur décodage et de leur critique.

Note 3: Thèmes d'étude et projets envisageables

**A) Thèmes d'étude:**

1. Le déblayage autour de l'éthique

(cf. note 1)

1.1 La définition de l'"éthique" :

elle pose problème, surtout depuis que ses relations se sont resserrées avec le politique, le droit et la jurisprudence, d'une part, la morale ou les morales établies, règles déontologiques diverses, etc.,

1.2 L'éthique et les institutions:

- le texte du décret qui crée le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, définit sa composition et ses attributions; cas d'antériorité d'une telle institution, de ses attributions, de sa composition, etc (étude historique);

- les avis prononcés par le Comité national depuis sa création, leurs contenus, leurs domaines d'extension, les critères (apparemment en fonction du caractère "technique" leur contenu?) de leur publication ou non publication selon leur aspect technique ou public;

1.3 Les domaines d'absence d'un discours éthique

(il s'agit partiellement des attributions et des domaines de compétence du Comité consultatif national)

Le Comité consultatif national d'éthique ne semble intervenir que sur les protocoles et les objectifs de la recherche "noble". On parle beaucoup de génie génétique, mais pas du tout des conséquences génétiques de l'usage de l'essence au plomb, ou du traitement du café au trichloréthylène (ceci relève bien de la santé, ministère de tutelle du comité d'éthique) qui constituent des problèmes de biologie humaine à grande échelle. Pourquoi?

1.4 Qu'est-ce que la bioéthique?

Quel est son domaine?

Pourquoi des spécialistes?

2 Quelles sont les grandes questions qui se poseront dans les années à venir?

Il faudrait repérer les recherches en cours, découvertes, etc. qui posent, ou qui pourraient poser des problèmes à grande échelle.

## **B) Travaux intermédiaires proposés:**

### 1) Interviews

Les membres du Comité national d'éthique agissent-ils comme les membres d'un jury d'assises, en tant que simples citoyens, leur est-il possible d'échapper à leur condition de spécialistes? que doivent-ils "rendre", que rendent-ils de fait à leurs corps d'origine? Comment définissent-ils l'éthique, la déontologie, la morale, le droit? Comment

conçoivent-ils les rapports de ces domaines?

L'enquête sur les personnalités membres du Comité national d'éthique devrait être complétée par une enquête auprès de citoyens sur les avis prononcés par le Comité, sur son statut, etc.

Pour compléter le travail de désossage effectué sur le livre de TESTART, il serait souhaitable de l'interviewer. Il présente en outre un cas particulier de chercheur: pourquoi a-t'il voulu abandonner la recherche? L'a-t'il fait?

### 2) Lectures critiques:

#### a) Documents relatifs à l'éthique et aux institutions:

Plusieurs ouvrages paraissent être les références aujourd'hui en ce qui concerne les rapports entre Biologie et éthique, à savoir:

"De l'éthique au droit", Conseil d'état, Section des rapports et études, La documentation française, mars 1988;

"Recherche biomédicale et respect de la personne humaine", Comité consultatif national, La documentation française, décembre 1987;

"Ethique médicale et droits de l'homme" Actes Sud -INSERM, développements des débats publics tenus à Bibliothèque Publique d'Information, Centre Georges Pompidou, en mars-avril 1987.

#### b) Ouvrages de référence sur les notions de vie et de mort:

la somme sur la question est, écrite dans une langue admirablement classique, celle du philosophe français Wladimir JANKELEVITCH décédé récemment, "La mort", Collection Champs, Flammarion, Paris 1977. Un certain nombre d'ouvrages largement illustrés ont été publiés ces dernières années par des divers éditeurs sur les rites de la mort, et les représentations de celles-ci.

### 3) Poursuite de l'expérimentation de la grille (cf. note 2)

Dans un premier temps, on pourrait envisager certains aménagements fonctionnels pour la rendre plus communicable. Dans l'état actuel de sa présentation, elle est peu accessible aux tiers: il faut avoir lu le livre de TESTART, et avoir eu des contacts avec les membres du groupe pour saisir les capacités de l'outil et de la méthode. Il est urgent de se poser le problème de sa présentation

Dans un deuxième temps, les différentes expériences de lecture critique et d'interview pourraient s'appuyer sur la grille, en continuant le stockage des données pour une ultérieure analyse de contenus. Cette expérience pourrait avoir un caractère exemplaire et éclairant pour d'autres projets "Mme du Deffant", ou même d'autres projets extérieurs, où les contenus se montrent récalcitrants à l'analyse. (Jean-Pierre COUSIN serait intéressé à participer à ce travail).

### **C) Espaces de manifestation possibles:**

#### 1) Les journées nationales d'éthique:

Elles se tiendront le 8 décembre à Strasbourg, le 14 décembre à Pontt-à-Mousson, les 15 et 16 décembre à Paris, le 17 décembre à Dijon (voir fiche annexée). Comment le GLACS se situe dans les différentes mouvances de l'éthique? il faut passer au crible le contenu des prochaines journées de décembre...

Les débats des lycéens aux "Journées":

une demi-journée est actuellement réservée à des tables rondes avec des lycéens au cours des journées nationales d'éthique. Ceux-ci auront été préalablement sensibilisés dans leurs établissements (probablement dans la précipitation et l'improvisation). Il est peut-être un peu tard pour que le GLACS monte de façon autonome dans ce cadre une opération "L'éthique en biologie, qu'est-ce que c'est?", sur un mode analogue à "La réalité, qu'est-ce que c'est"? Il faudrait vraisemblablement cerner les approches possibles et les thèmes. Jacques JUMBOU pourrait être consulté sur ce problème.

#### 2) L'espace des CCSTI:

Ainsi que l'a souligné Monique THOREL, ils offrent pratiquement un public captif, ce qui est déjà mis à profit pour l'organisation de conférences de personnalités invitées, avec débats. Or l'expérience montre que ces débats sont souvent piégés. En effet peu de personnalités résistent à la tentation de faire un numéro, quand ils savent le faire, ceci afin de tourner l'éternel problème de la vulgarisation des connaissances, et celui de l'opacité du vocabulaire scientifique et technique. Enfin, l'organisation traditionnelle de ces débats place le plus souvent un écran de spécialistes, médecins ou notables des professions affines, autour de l'invité officiant.

Monique THOREL a proposé la réalisation de vidéos; interviews de personnalités du monde de la biologie de l'éthique, à faible coût de réalisation, qui pourraient pratiquement être en accès libre au public des CCSTI. La réalisation de ces interviews pourrait s'appuyer sur la "grille" élaborée par le groupe de travail Biologie et Ethique.

Lettre d'information du C.C.N.E.  
octobre 1985

## ACTUALITES

### REFLEXION SUR LA DEONTOLOGIE ET L'ETHIQUE MEDICALES

Les règles déontologiques des médecins sont nées de l'expérience professionnelle, et d'une « certaine idée » de la médecine, de ses fins et de ses droits. Elles comprennent des dispositions concrètes s'appliquant à l'activité médicale, aux relations entre médecins et patients, ou entre médecins; et aussi l'affirmation d'une morale (respect de la vie, respect de la personne humaine, liberté du malade, etc.).

Si précises et nuancées qu'elles soient, ces règles ne peuvent tout prévoir. Le médecin agit selon sa conscience, cherchant à répondre pleinement à la confiance que ses malades lui donnent, sans s'écarter de ce qu'il a le droit de faire. Il peut arriver que pour des raisons particulières un médecin se mette, comme Antigone, en dehors des règles; il en rendra compte éventuellement devant ses pairs ou devant quelque juridiction. Mais d'une manière générale les règles de déontologie servent de guide.

La déontologie s'apparente à la morale et au droit. Le code de déontologie ne peut pas être en contradiction avec la loi (c'est ce qui explique les quelques différences relevées entre les codes des divers pays). Il est aussi en harmonie avec la « morale généralement admise », il est l'application de cette morale aux circonstances de l'activité médicale. On a pu s'étonner qu'il y ait ainsi une « morale médicale officielle ». Mais chaque médecin ne saurait imposer sa philosophie personnelle, et n'est pas obligé pour autant de se soumettre à la philosophie de ses patients ni à celle de leurs familles (qui sont d'ailleurs en cela très souvent divisées). Il est heureux que nous ayons des règles de morale professionnelle.

Mais cette déontologie n'est pas immuable. Elle a besoin d'un réajustement lorsque les techniques médicales se transforment ou lorsque l'exercice médical se modifie ou bien si une loi nouvelle intervient. Et parfois, parce que la morale, elle aussi, évolue.

La définition d'une éthique de la recherche scientifique médicale se présente différemment. Le Comité national d'éthique s'y est attelé, il a déjà donné plusieurs avis et recommandations qui sont d'une très grande sagesse.

Ici l'on ne peut s'appuyer sur une expérience vécue. Il s'agit en effet de questions inédites, par exemple des techniques nouvelles de fécondation artificielle. On ne peut s'en remettre à des règles établies, elles n'existent pas. La morale classique ne suffit pas à nous éclairer: elle n'avait pas prévu les éventualités étudiées. Et pourtant, ce n'est pas parce qu'une technique devient possible qu'elle est légitime, tout ce qui est réalisable n'est pas forcément souhaitable.

Le raisonnement n'est pas suffisant pour résoudre ces questions, et l'embaras des moralistes, des juristes et des médecins est d'autant plus grand que nous vivons dans un pluralisme philosophique. Nos contemporains ne s'entendent pas sur les fondements de la morale. Pour certains la morale nous a été révélée (le Décalogue) et doit se transmettre comme un dogme. Pour d'autres c'est un instinct que nous possédons, de nature esthétique (morale « naturelle »). Ou bien ce serait une construction rationnelle des sociétés pour leur survie et leur stabilité. Ou bien encore ce ne serait qu'un consensus aligné sur les mœurs.

On n'ose plus parler de morale aujourd'hui. On s'exprime plutôt en termes de Droits de l'homme. En fait les Droits de l'homme expriment une morale et ce que nous appelons « la » civilisation. Il y a pleine concordance entre les droits des malades et les devoirs des médecins. Mais les déclarations des Droits de l'homme ne couvrent pas toute la morale médicale. Et surtout, parce qu'il découle de ces droits des obligations, non seulement pour les citoyens mais pour les Etats, nous voyons surgir une poussière de « droits » catégoriels ou sectoriels qui sont autant de revendications envers l'Etat, en rivalité les uns avec les autres. Qui l'emportera des droits de la mère ou de ceux de l'enfant à naître ?

En réalité nous nous référons toujours, consciemment ou inconsciemment, à une morale. Toute la considération que l'on peut avoir pour la liberté individuelle n'y fait pas obstacle, et Kant appelait justement la morale « les lois de la liberté ». Quelle que soit la définition qu'on donne à la morale, et même pour

ceux qui croient penser « par delà le bien et le mal », nous faisons tous comme s'il existait une morale naturelle, nous portons à chaque instant des jugements de valeur, nous écoutons une morale profonde qui nous souffle que ceci est juste et cela injuste, ce qui est Bien et ce qui est Mal. Nous éprouvons qu'on ne peut faire n'importe quoi avec des embryons humains, qu'on ne peut « programmer » des grossesses et des avortements pour la commodité des expériences, etc.

Et nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'avec l'extension des procédés nouveaux de procréation le statut et l'avenir de la famille sont en jeu, ni qu'avec les progrès de la génétique nous sommes engagés dans une réflexion sur l'éternelle tentation de l'eugénisme.

L'inexistence de règles légales ou déontologiques pour les techniques d'avant-garde, et la diversité des situations créées par celles-ci, ont conduit à proposer comme solution pour l'immédiat la présentation de chaque projet à un comité d'éthique local, à l'imitation des anglo-saxons plus réfractaires que nous aux lois écrites.

Les comités d'éthique donnent des avis cas par cas. On peut penser qu'ils prendront en compte:

- le *but* de l'action envisagée (exemple: l'utilisation de tissus fœtaux pour guérir certains malades)
- les *moyens* proposés (par exemple la congélation des embryons)
- les *conséquences* possibles de l'intervention. Un médecin ne peut s'en désintéresser (Paul Valéry observait que le chirurgien pense et agit « sous le contrôle permanent des conséquences de ses actes »).

Devant la demande d'un couple stérile, l'avenir de l'enfant est à prendre en considération.

Une sorte de jurisprudence des avis donnés par les sages s'édifiera. On a songé par surcroît à interroger l'opinion publique, ce qui ne manque pas d'être assez délicat. Car le verdict de l'opinion dépend de la façon dont les questions sont posées, et l'opinion peut être exagérément sensible au dernier fait divers qui l'a émue.

Nous n'éviterons pas d'avoir à dire en définitive ce qui est bien et ce qui est mal, et nous ne parviendrons pas à faire l'économie de l'engagement philosophique. Il sera enfin possible alors de rédiger une législation (elle serait aujourd'hui prématurée), ou du moins des règles déontologiques qui donneront une forme concrète à la phrase du Serment de Genève proposé par l'Association Médicale Mondiale: « Je n'admettrai pas de faire usage de mes connaissances médicales contre les lois de l'humanité. »

R. Villey